LES OBLIGATIONS

- Objectif(s):
 - o Opérations relatives aux droits de créances.
- Pré-requis:
 - o Connaissances juridiques et financières.
- Modalités :
 - o Acquisition, évaluation, revenus et cession d'obligations,
 - o Exemples.
 - o Synthèse.

TABLE DES MATIERES

Chapitre 1. RAPPELS	3
-	
Chapitre 2. ACQUISITION	3
EXEMPLE-01	3
Enoncé et travail à faire	3
Annexe	
Correction.	
Travail 1	
Travail 2	
Chapitre 3. EVALUATION A L'INVENTAIRE	4
EXEMPLE-01 (suite)	
Enoncé et travail à faire.	
Annexe.	
Correction.	
Chapitre 4. OUVERTURE DES COMPTES AU 01/01/N+1	5
EXEMPLE-01 (suite)	5
Enoncé et travail à faire	5
Annexe.	
Correction.	
Chapitre 5. REVENUS	6
EXEMPLE-01 (suite).	
Enoncé et travail à faire.	
Annexe	
Correction.	
Travail 1.	
Travail 2.	
Chanitre 6 CESSION	7

EXEMPLE-01 (suite).	7
Enoncé et travail à faire	7
Annexe	7
Correction	7
Travail 1	7
Travail 2	8
Chapitre 7. SOUSCRIPTION DIRECTE D'OBLIGATIONS AUPRES D'UNE SOC AYANT EMIS UN EMPRUNT OBLIGATAIRE.	
EXEMPLE-02	8
Enoncé et travail à faire	8
Annexe.	9
Correction	9
Travail 1	9
Travail 2	9
Chapitre 8. SYNTHESE.	10

Chapitre 1. RAPPELS.

- Nature juridique d'une obligation : titre de créance.
- Droits de l'obligataire :
 - o Droit au remboursement,
 - o Droit au revenu : intérêt.
- Dématérialisation des titres.

Chapitre 2. ACQUISITION.

Selon le memento Lefèbvre Comptable :

« A la date d'acquisition, le compte **506 ou 2721 « Obligations »** est **débité** pour le montant de la valeur en capital (hors intérêts courus) et le compte **764 « Revenus des VMP » ou 7621** est **débité** pour le montant des intérêts courus non échus (achetés) ».

EXEMPLE-01.

Enoncé et travail à faire.

Une entreprise acquiert des obligations cotées en Bourse, le 01/11/200N:

- Valeur nominale : 200 €
- Ouantité : 10.
- Cours d'achat : **90,00** €(90 % de la valeur nominale).
- Echéance du coupon le **01-04-N+1**.
- Taux d'intérêt annuel (nominal) : 10 %.
- Taux d'intérêt proportionnel pour les intérêts courus depuis la date de jouissance est donc de : 10 % x 7/12 = 5,83 %
- Frais d'achat : 50,00 € HT

Ces titres acquis par l'intermédiaire d'une banque, sont considérés comme des valeurs de placement à court terme.

Remarque : ces titres conservés durablement seraient inscrits au compte 272 Titres immobilisés (droit de créance).

TRAVAIL A FAIRE: en utilisant l'annexe ci-dessous:

- Annexe : Bordereau de saisie Journal Unique (à compléter).
- 1°) Calculer la valeur d'achat des titres au pied du coupon, la fraction d'intérêts courus, la valeur
- 2°) Comptabiliser cette acquisition.

Annexe.

	Bordereau de saisie - Journal unique - Année 200N					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit	
200N			Acquisition de VMP (Obligations)			
	Totaux					

Correction.

Travail 1.

- Valeur d'achat des titres au pied du coupon => $200,00 \times 10 \times 0,90 = 1800,00$ €
- Fraction d'intérêts courus => 200,00 x 10 x 10% x 7/12 = **116,67** €
- Valeur d'achat des titres coupon couru => 1 800,00 + 116,66 = **1 916,67** €

Travail 2.

	Bordereau de saisie - Journal unique - Année 200N						
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit		
1-nov.	506	V.M.P. Obligations		1 800.00			
200N	627	Services bancaires et assimilés		50.00			
	44566	TVA sur autres biens et services	Acquisition de VMP	9.80			
	764	Revenus des valeurs mobilières de placement	(Obligations)	116.67			
	464	Dettes sur acquisitions de valeurs mobilières de					
		placement			1 976.47		
	Totaux			1 976.47	1 976.47		

Chapitre 3. EVALUATION A L'INVENTAIRE.

« Les intérêts courus à la date de clôture de l'exercice constituent des produits à recevoir rattachés au compte de valeurs correspondant et portés au débit :

- 27682 pour les titres immobilisés,
- 5088 pour les VMP,

par le crédit du compte de revenus :

- 7621 pour les titres immobilisés,
- 764 pour les VMP. »

« A la clôture de l'exercice :

Les intérêts courus non échus depuis la date d'échéance du dernier coupon sont à enregistrer en produits financiers par le débit du compte 5088 (ou 27682) « Intérêts courus ».

Les éventuelles provisions pour dépréciation des titres doivent être déterminées par comparaison du coût d'acquisition figurant à l'actif du bilan (valeur en capital) et de la valeur boursière en capital du dernier mois, sans prise en compte de la fraction d'intérêts courus et non échus. »

EXEMPLE-01 (suite).

Enoncé et travail à faire.

Les obligations acquises le 01/11/200N, cotent au cours de 88,00 € au 31/12/200N, date de fin d'exercice.

- Valeur d'inventaire des obligations hors intérêts courus : 200,00 x 10 x 0,80 = 1 600,00 €
- Valeur d'acquisition : 200,00 x 10 x 0,90 = 1 800,00 €
- Dotation aux provisions pour dépréciation : 1 800,00 1 600,00 = 200,00 €
- Montant des coupons courus : 200,00 x 10 x 10 % x 2/12 = 33,33 €

TRAVAIL A FAIRE: en utilisant l'annexe ci-dessous:

• Annexe : Bordereau de saisie - Journal Unique (à compléter).

Enregistrer les écritures nécessaires (intérêts courus + dépréciation) au 31/12/200N.

Annexe.

	Bordereau de saisie - Journal unique - Année 200N						
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit		
2001/1			Ibtérêts courus				
2001			Dépréciation des VIVIP Obligations				
		Totaux					

Correction.

	Bordereau de saisie - Journal unique - Année 200N						
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit		
31-déc.	5088	Intérêts courus sur obligations, bons et valeurs					
		assimilées	Ibtérêts courus	33.33			
2001/1	764	Revenus des valeurs mobilières de placement			33.33		
31-déc.	6866	Dotations aux dépréciations des éléments	Dépréciation des VMP Obligations				
		financiers		200.00			
2001/1	5906	Dépréciations des obligations			200.00		
	Totaux				233.33		

Chapitre 4. OUVERTURE DES COMPTES AU 01/01/N+1.

« Lors de la réouverture des comptes, le **compte 5088 (ou 27682) Intérêts courus** est **crédité, pour solde**, par le **débit du compte 764 (ou 7621)** et non lors de chaque encaissement de coupons. »

EXEMPLE-01 (suite).

Enoncé et travail à faire.

TRAVAIL A FAIRE: en utilisant l'annexe ci-dessous:

• Annexe : Bordereau de saisie - Journal Unique (à compléter).

Enregistrer l'écriture de réouverture des comptes au 01/01/200N+1.

Annexe.

	Bordereau de saisie - Journal unique - Année 200N+1						
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit		
200N+1			Contrepassation des intérêts courus sur VIMP				
	Totaux						

Correction.

	Bordereau de saisie - Journal unique - Année 200N+1						
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit		
1-janv.	764	Revenus des valeurs mobilières de placement	Contranagation dea	33.33			
200N+1	5088	Intérêts courus sur obligations, bons et valeurs	Contrepassation des intérêts courus sur VMP				
		assimilées			33.33		
	Totaux				33.33		

Chapitre 5. REVENUS.

«A la date d'échéance du coupon, le **compte de produits financiers 764 (ou 7621)** est **crédité** du montant du coupon encaissé par le **débit du compte de trésorerie concerné**. »

EXEMPLE-01 (suite).

Enoncé et travail à faire.

Le 01/04/200N+1, les intérêts annuels sont encaissés sur le compte en banque.

TRAVAIL A FAIRE : en utilisant l'annexe ci-dessous :

- Annexe : Bordereau de saisie Journal Unique (à compléter).
- 1°) Calculer le montant des intérêts annuels et préciser leur composition.
- 2°) Comptabiliser cette opération.

Annexe.

	Bordereau de saisie - Journal unique - Année 200N+1					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit	
200N+1			Intérêts annuels			
	Totaux					

Correction.

Travail 1.

Montant des intérêts annuels :

200,00 x 10 x 10 % = **200,00 €**

- Décomposition du montant des intérêts annuels :
 - o intérêts courus à l'acquisition : 116,67 €
 - o intérêts de l'exercice N : 33,33 €
 - o intérêts de l'exercice N + 1 : 200,00 x 10 x 10 % x 3 / 12 = 50,00 €

Travail 2.

	Bordereau de saisie - Journal unique - Année 200N+1						
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit		
1-avr.	512	Banques	Intérêta annuala	200.00			
200N+1	764	Revenus des valeurs mobilières de placement	Intérêts annuels		200.00		
	Totaux				200.00		

Chapitre 6. CESSION.

« Lors de la cession d'obligations, le résultat de la cession est déterminé par comparaison d'éléments homogènes : les valeurs d'acquisition et de cession sont prises en compte hors fraction d'intérêts courus non échus. »

Remarque fiscale:

« Depuis le 01-01-93, les produits des placements à revenus fixes (obligations,) sont imposés selon la règle du couru. Les intérêts sont réputés acquis au jour le jour et imposables au fur et à mesure de leur acquisition. La plus value de cession est calculée en comparant le prix de cession hors intérêts courus et le prix d'acquisition hors intérêts courus.»

EXEMPLE-01 (suite).

Enoncé et travail à faire.

Le 01/06/200N+1, les 10 obligations sont cédées :

Cours à la cession : 95,00 €
Frais de cession : 50,00 € HT

TRAVAIL A FAIRE: en utilisant l'annexe ci-dessous:

- Annexe : Bordereau de saisie Journal Unique (à compléter).
- 1°) Calculer valeur de cession des titres au pied du coupon, la fraction des intérêts courus, la valeur de cession des titres coupon couru et le résultat de la cession hors intérêt.
- 2°) Comptabiliser cette opération.

Annexe.

	Bordereau de saisie - Journal unique - Année 200N+1							
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit			
200N+1			Cession de VIMP Obligations					
200N+1			Reprise des dépréciations existantes					
	Totaux							

Correction.

Travail 1.

• Valeur de cession des titres au pied du coupon :

 $200,00 \times 10 \times 0,95 =$ **1900,00 €.**

• Fraction des intérêts courus :

 $200,00 \times 10 \times 10 \% \times 5/12 = 83,33 €$.

• Valeur de cession des titres coupon couru :

 $1\ 900,00 + 83,33 = 1\ 983,33 €.$

• Résultat de la cession hors intérêt :

Valeur de cession hors intérêt : 1 900,00 €.
Valeur d'acquisition hors intérêt : 1 800,00 €.

o Produit net : **100,00** €.

Travail 2.

	Bordereau de saisie - Journal unique - Année 200N+1							
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit			
1-juil.	512	Banques		1 923.53				
200N+1	627	Services bancaires et assimilés		50.00				
	44566	TVA sur autres biens et services	Consion do VAID	9.80				
	506	V.M.P. Obligations	Cession de VMP Obligations		1 800.00			
	767	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières						
		de placement			100.00			
	764	Revenus des valeurs mobilières de placement			83.33			
31-déc.	5906	Dépréciations des obligations	Reprise des dépréciations existantes	200.00				
200N+1	7866	Reprises sur dépréciations des éléments						
		financiers			200.00			
	Totaux							

Chapitre 7. SOUSCRIPTION DIRECTE D'OBLIGATIONS AUPRES D'UNE SOCIETE AYANT EMIS UN EMPRUNT OBLIGATAIRE.

Principes dans le cas d'un emprunt obligataire à prime :

- « La valeur de remboursement des obligations à prime est différente de leur valeur nominale, la différence constituant :
- soit une **prime d'émission**, si l'obligation a été émise au-dessous du pair, c'est à dire du prix nominal fixé ;
- soit une **prime de remboursement**, si l'obligation, émise au pair, est remboursable pour un montant plus élevé ;
- soit une « **double prime** » lorsqu'il y a cumul de la prime d'émission et de la prime de remboursement. »

EXEMPLE-02.

Enoncé et travail à faire.

Une entreprise souscrit **10 obligations** émises lors de l'emprunt lancé par une société, le **01/07/200N**. L'objectif de l'acquisition est de réaliser un placement.

Caractéristiques des titres :

valeur nominale d'une obligation : 100,00 €
valeur d'émission (ou de souscription) : 94,00 €

• valeur de remboursement : 104,00 €

• durée de l'emprunt : 5 ans,

• taux : 8 %,

• paiement des intérêts à **terme échu**.

Remarque : Les règles concernant les cessions de titres acquis par souscription lors de l'émission d'emprunt s'appliquent ici aussi, que ce soit pour des VMP ou des titres immobilisés.

TRAVAIL A FAIRE: en utilisant l'annexe ci-dessous:

- Annexe : Bordereau de saisie Journal Unique (à compléter).
- 1°) Calculer les montants de la prime d'émission, de la prime de remboursement et de la double prime.
- 2°) Enregistrer les écritures lors de l'acquisition-souscription, à la date de fin d'exercice, lors de l'encaissement des intérêts et lors du remboursement.

Annexe.

	Bordereau de saisie - Journal unique - Année 200N						
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit		
200N			Acquisition-souscription				
2001			Intérêts courus	_			
	Totaux						

Bordereau de saisie - Journal unique - Année 200N+1					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
200N+1			Annulation des intérêts courus		
			Encaissement des		
200N+1			intérêts		
Totaux					

	Bordereau de saisie - Journal unique - Année 200N+6						
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit		
200N+6			Remboursement (double prime + intérêts)				
	Totaux						

Correction.

Travail 1.

- Montants de la prime d'émission : 100,00 94,00 = 6,00 €.
- Montants de la prime de remboursement : 104,00 100,00 = 4,00 €.
- Montants de la double prime : 104,00 94,00 = 10,00 €.

Travail 2.

	Bordereau de saisie - Journal unique - Année 200N						
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit		
1-juil.	506	V.M.P. Obligations	Acquisition-souscription	940.00			
200N	512	Banques			940.00		
31-déc.	5088	Intérêts courus sur obligations, bons et valeurs					
		assimilées	Intérêts courus	40.00			
2001	764	Revenus des valeurs mobilières de placement			40.00		
		980.00	980.00				

Bordereau de saisie - Journal unique - Année 200N+1						
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit	
1-janv.	764	Revenus des valeurs mobilières de placement	Annulation des intérêts	40.00		
200N+1	5088	Intérêts courus sur obligations, bons et valeurs				
		assimilées	courus		40.00	
1-juil.	512	Banques	Encaissement des	80.00		
200N+1	764	Revenus des valeurs mobilières de placement	intérêts		80.00	
	Totaux				120.00	

Bordereau de saisie - Journal unique - Année 200N+6						
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit	
1-juil.	512	Banques	Remboursement (double prime + intérêts)	1 120.00		
200N+6	506	V.M.P. Obligations			940.00	
	764	Revenus des valeurs mobilières de placement			180.00	
	Totaux 1 12				1 120.00	

Chapitre 8. SYNTHESE.

LES OBLIGATIONS

- Ce sont des titres de créances.
- Les intérêts sont calculés sur la valeur nominale avec prorata et constituent des revenus financiers.
- Sur le plan comptable les obligations sont enregistrées dans les VMP ou les titres immobilisés en fonction de l'objectif visé.
- Pour les emprunts obligataires : prime d'émission et prime de remboursement.